



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

ARRÊTÉ N°2024A072

ARRETE MUNICIPAL PORTANT MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA CHAMBRE

Madame Le Maire de LA CHAMBRE,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment les articles L.153- 60, R.151- 151 Et R.153- 18 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de La Chambre approuvé le 17 septembre 2018 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 mai 2023 portant institution de servitudes autour des canalisations de transport et de distribution de gaz sur la commune de La Chambre ;

Vu la liste des servitudes d'utilité publique ci-annexée ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Le Plan Local d'Urbanisme de La Chambre est mis à jour à la date du présent arrêté. À cet effet, l'annexe « Servitudes d'utilité publique » est modifiée comme suit :

- La liste des servitudes d'utilité publique actualisée.

Article 2 :

La mise à jour a été effectuée pour les documents d'urbanisme tenus à la disposition du public au siège de la mairie et à la Direction Départementale des Territoires de la Savoie.

Article 3 :

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage durant un mois en mairie de La Chambre.

Article 4 :

Copie du présent arrêté, accompagnée de la liste des servitudes d'utilité publique, sera adressée à :

- Monsieur le préfet de la Savoie ;
- Madame la directrice départementale des territoires ;
- Monsieur le directeur des finances publiques, direction immobilier de l'Etat, service local du domaine ;
- Monsieur le chef de l'Unité Territoriale de Saint-Jean-de-Maurienne

Fait à La Chambre le 29/08/2024

Le Maire,
Mathilde SONZOGNI



LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

Libellé de la servitude	Réf.	Objet	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
CANALISATIONS D'EAU ET ASSAINISSEMENT	A5	Collecteurs eaux usées et alimentation en eau potable de « Versant St Avre – Avenue de la Gare » vers STEP	Arrêté ministériel du 23/08/1939 Arrêté du préfet de région Auvergne – Rhône - Alpes du 01/10/2021	SIEPAB – Syndicat Intercommunal d'Eau Potable et d'Assainissement du Bugeon Lieu dit Le Sujet – BP 11 73130 NOTRE DAME DU CRUET
		Collecteurs eaux usées et renforcement alimentation en eau potable : <ul style="list-style-type: none"> • « Pont SNCF – STEP » • « Sous ville – Grande rue » 		
MONUMENTS HISTORIQUES	AC1	Monument classé : portail de l'église Saint Marcel Monument inscrit : ancien couvent des Cordeliers	Arrêté ministériel du 23/08/1939	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 94, boulevard de Bellevue 73000 CHAMBERY
PROTECTION DES EAUX	AS1	Périmètre du captage de La Pontière	Déclaration d'utilité publique du 21/06/2011	Agence Régionale de Santé – Délégation Savoie 94, boulevard de Bellevue 73018 CHAMBERY
SERVITUDE DE HALAGE ET DE MARCHEPIED	EL3	Servitude de halage et de marche pied le long de l'Arc	Art. L2131-1 à L2131-6 du code général de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires Service Environnement Eau Forêts 1, rue des Cévennes – BP 1106 73011 CHAMBERY cedex
SERVITUDES RELATIVES A LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION AUTOUR DES CANALISATIONS DE TRANSPORT ET DE CERTAINES CANALISATIONS DE DISTRIBUTION DE GAZ	I1	Canalisation de transport de gaz Maurienne – DN 150	Arrêté préfectoral du 17 mai 2023	GRTgaz – DO – POCS Département Maîtrise des Risques Industriels 10 rue Pierre Semard – CS 50329 69363 LYON cedex 07
		Canalisation de distribution de gaz – DN 100		GRDF – Région Sud-Est Cellule travaux tiers 22, avenue Joannes Masset 69009 LYON
		Installation annexe Arkema		

Mis à jour par arrêté municipal,
La Chambre, le 29/08/2024

Le Maire,
Mathilde SONZOGNI



Libellé de la servitude	Réf.	Objet	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
LIGNES ELECTRIQUES	I4	Ligne 45 kV Epierre (SNCF) – St Avre – St Martin-La Chambre	Déclaration d'utilité publique du 19/12/1984	Réseau de Transport d'Électricité – GMR Savoie 455, avenue du Pont de Rhonne – BP 12 73200 ALBERTVILLE cedex
		Ligne 225 kV Albertville – Longefan – Randens 2	Déclaration d'utilité publique du 02/03/1970	
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS	PM1	Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de l'Arc	Arrêté préfectoral du 07/05/2014	Direction Départementale des Territoires Service Sécurité et Risques 1, rue des Cévennes – BP 1106 73011 CHAMBERY cedex
PLAN de PREVENTION des RISQUES TECHNOLOGIQUES	PM3	Plan de prévention des risques technologiques (PPRt) autour de l'établissement ARKEMA	Arrêté préfectoral du 10/06/2014	DREAL Auvergne – Rhône-Alpes Unité territoriale des deux Savoie 430, rue de Belle Eau 73000 CHAMBERY
RESEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	PT3	Câble régional n° 21.08 Aiguebelle – Modane		
		Fibre optique 73.243		ORANGE – UI Alpes 30 bis, rue Ampère 38000 GRENOBLE
VOIES FERRÉES	T1	Domaine public et emprises ferroviaires en bordure desquelles peuvent s'appliquer les servitudes relatives aux chemins de fer de la ligne n°900 000 de Culoz à Modane		SNCF Réseau Direction territoriale Auvergne Rhône-Alpes 78, rue de la Villette 69425 LYON cedex 03

Le plan des servitudes est consultable et téléchargeable sur le géoportail à l'adresse suivante : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>